Fondation des Régions Européennes pour la Recherche en Education et en Formation

Foundation of European Regions for Research in Education and Training

Fundación de Regiones Europeas para la investigación en educación y formación

Stiftung der Europäischen Regionen für Bildungs und Ausbildungsforschung

Rapport d'activité 2016

« L'Apprendre tout au long de la vie » rompt avec la conception traditionnelle des institutions éducatives. En leur centre, on ne met plus l'enseignant et l'enseignement. Désormais c'est l'apprenant qui en est l'acteur central. Parallèlement, « Apprendre tout au long de la vie » dépasse les concepts de formation initiale et continue. Il n'y a plus une phase d'éducation destinée à la constitution d'un bagage initial, puis une phase formation permettant aux adultes de l'entretenir et de l'améliorer. La vie devient une séquence ininterrompue d'apprentissages et de formations plus ou moins formellement organisés, chacune préparant de nouvelles phases, les rendant possibles, voire nécessaires ».

Jean-Marie ALBERTINI

Table des Matières

Les Membres, partenaires et associés de la FREREF en 2016 4
Présentation générale de la FREREF 6
Les collaborations et partenariats à dimension européenne 7
Echanges avec les instances européennes 7
Collaborations et partenariats 8
LLP (EUCIS-LLL) – The European Civil Society Platform on Lifelong Learning 8
Cercle Erasmus+ 8
Collaboration avec le PRAO (Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation) 8
Réseau des responsables de formation continue des universités 8
Euromed Mobilities 8
Observatoire des Impacts d'Erasmus 8
Les collaborations et partenariats sur les enjeux du Numérique 9
Plate-forme numérique – relais des débats et initiatives : le Lab'AFEV 9
Utiliser les Réseaux Sociaux Professionnels (RSP) : les suites du projet ACROJUMP 9
Territoires et accompagnement à la transition numérique : 10
- L'UBS et la Grande Ecole du Numérique 10
- Le Réseau des Cités des Métiers (RCDM) 10

L'Université Européenne des Régions et des Territoires 10
Les projets Erasmus+ 13
NetMe-In 14
LLL-Hub 17
eMovA 19
L'Action-Recherche pour mobiliser l'ensemble des acteurs sur les thématiques de l'Europe 2020 20
Mobilité internationale des apprentis 20
Participation au comité de pilotage de la plate-forme Rhône-Alpes pour la mobilité des apprentis 20
Poursuite de la réflexion sur la mobilité virtuelle 20
Une démarche mise en place par la FREREF qui fait ses preuves dans les projets 22
Partir d'actions de terrain réussies, pour élaborer des éléments communs ré-appropriables 22
L'évaluation-appréciation participative 23
Le Conseil Scientifique 23
Animation du réseau 27
Animer le réseau FREREF pour le développer et le faire reconnaître 27
La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) 27
La communication 31
Le Fonctionnement de la FREREF 32
L'organigramme de la FREREF 32
Quelques faits 35
Notre déclaration 36
Ce que nous proposons 37
Pour initier la démarche 38
Programme de l'Université Européenne des Régions 40
et des Territoires 2016 40

Les Membres, partenaires et associés de la FREREF en 2016

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Generalitat de Catalunya

CIIP

Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse Romande et du Tessin

MAŁOPOLSKA

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Polynésie française

Bade Wurtemberg

UBS Université de Bretagne-Sud

Région Centre-Val de Loire

JUNTA DE ANDALUCIA

agefa PME

Wojewódzki Urząd Pracy w Krakowie

PRAO Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation

MCDN www.mcdn.edu.pl

Lviv Regional In-Service Teacher Training Institute

Syndicat CFTC La Vie à Défendre

GOVERN DE LES ILLES BALEARS

TROUVER CRÉER

SCIENCES PO Grenoble

Constanta

UNION EUROPÉENNE Comité des Régions

Réseau cités des Métiers

Assemblée des Régions d'Europe

SEPR la formation professionnelle

CEDEFOP

afev

Québec

LIFELONG LEARNING PLATFORM EUROPEAN CIVIL SOCIETY FOR EDUCATION

AGENCE ERASMUS+ FRANCE · EDUCATION & FORMATION

SEPR la formation professionnelle

Fundació Universitat Empresa de les Illes Balears

Le mot de la Présidente

Après avoir particulièrement travaillé, en 2015, sur le nécessaire lien Education-Entreprise dans les territoires européens, la FREREF a initié et approfondi le thème de l'impact du numérique sur le travail et l'emploi, et sur la formation tout au long de la vie : le numérique transforme le travail, supprime des emplois et en crée des nouveaux ; la formation tout au long de la vie doit intégrer le numérique comme outil de formation, et permettre l'accès au numérique pour ceux qui en sont éloignés. Le défi est d'importance. La tâche également…

Dix ans après une première Université en 2006 à Cracovie, nous avons organisé l'Université Européenne des Régions et des Territoires (UERT) de nouveau à Cracovie dans la Région de Malopolska en Pologne. Le thème du numérique a fortement intéressé nos partenaires et les liens entre Malopolska et la FREREF se sont encore consolidés. Dans un contexte européen qui incite parfois aux replis nationaux, l'action de la FREREF et des Régions partenaires s'ancre encore et toujours dans l'intégration qui passe par l'insertion sociale et professionnelle.

2016, c'est aussi l'année de préparation des 30 ans d'Erasmus en 2017. La FREREF a été sollicitée par le Cercle Erasmus pour travailler sur « Comment impliquer davantage les entreprises dans les programmes Erasmus ». Le travail a été conduit avec des experts et des acteurs des territoires et ses propositions vont vers la simplification des procédures, l'information des acteurs économiques, en direct ou par l'intermédiaire des chambres consulaires et des syndicats professionnels.

Nous reviendrons sur les 30 ans d'Erasmus dans le rapport d'activité 2017.

Faire se rencontrer les européens, qu'ils soient étudiants, apprentis, formateurs, acteurs économiques, acteurs des territoires, permettra de construire une Europe des citoyens au sens le plus concret possible : parce qu'on se connait, on se respecte, on se reconnaît, on partage dans une Europe progressiste, ouverte et humaniste. C'est à cet édifice que se consacre la FREREF, hier, aujourd'hui et demain à travers l'ensemble de ses partenariats.

Christiane DEMONTES

Présentation générale de la FREREF

La Fondation des Régions Européennes pour la Recherche, l'Education et la Formation (FREREF) a été créée en 1991 à l'initiative de la Catalogne, la Lombardie et Rhône-Alpes immédiatement rejointes par le Bade-Wurtemberg, la Communauté Française de Wallonie-Bruxelles, le Canton de Genève, le Luxembourg, la Région des Baléares.
Aujourd'hui présidée par Christiane DEMONTES, la FREREF compte 15 Régions membres et 7 institutions membres.

La FREREF : pour une « mise en pratique et en politique » du LLL au niveau régional

Les buts de la FREREF sont de :

- promouvoir et soutenir le développement réel et concret du *Lifelong Learning* en Europe, par la coopération interterritoriale fondée sur l'échange de pratiques ;

- contribuer au développement et à l'harmonisation des politiques territoriales en matière de *Lifelong Learning*, d'insertion dans l'emploi, d'inclusion, d'égalité, dans un contexte qui évolue ;

- promouvoir la dimension territoriale des alliances éducatives et pour l'emploi ;

- favoriser la réflexion et la prise de position des Régions sur les grands sujets européens de l'Apprendre tout au long de la vie.

Les moyens utilisés pour la poursuite de ces objectifs sont de :

- conduire et participer à des projets européens dans le domaine de l'Apprendre tout au long de la vie ;

- organiser chaque année une Université Européenne des Régions et des Territoires pour l'Apprendre tout au long de la vie permettant d'aller à la rencontre d'un territoire différent;

- prendre des initiatives en partenariat avec nos partenaires tels que l'Agence Erasmus France pour le rapprochement entre Ecole et Entreprise en Rhône-Alpes ou l'ARE sur la mise en œuvre des programmes structurels de l'Union Européenne dans le domaine du *Lifelong Learning ;*

- publier des documents à l'intention des décideurs et des praticiens sur des thématiques précises telles que le raccrochage scolaire.

Le travail au sein de la FREREF repose sur un triptyque chercheurs – praticiens – décideurs politiques dans une logique action-recherche qui garantit la qualité et le caractère scientifique du travail de réflexion et la pertinence et l'efficience des recommandations et propositions d'actions à mettre en œuvre.
Autant d'éléments qui permettent par ailleurs à une Région d'être valorisée et reconnue en Europe comme une Région proactive dans la mise en pratique et en politique du LLL.

Les collaborations et partenariats à dimension européenne

Echanges avec les instances européennes

ARE (Assemblée des Régions d'Europe) et CoR (Comité des Régions)
La FREREF coopère avec les institutions européennes afin de porter son message de soutien à l'Apprendre tout au long de la vie. Ces prises de positions sont faites en collaboration avec les commissions Education et Formation de l'Assemblée des Régions d'Europe et du Comité des Régions.

Liens avec les parlementaires
La FREREF suit avec attention les travaux de l'eurodéputé Catalan Ernest Maragall sur le développement de la mobilité des apprentis. Le député porte un projet pilote financé par le Parlement Européen visant à développer la mobilité pour cette catégorie trop souvent limitée dans ses possibilités.
La FREREF s'appuie également sur le relais de la vice-présidente du Parlement Européen Sylvie Guillaume pour échanger et porter les politiques européennes.
Ces coopérations avec des parlementaires européens sont appelées à se développer au cours de l'année 2016.

Liens avec la Commission
La FREREF participe à un ensemble d'actions menées par des réseaux partenaires en direction des Directions européennes, tant dans le domaine de l'Education (EGEAC) que de l'emploi (DGEMPL).
En décembre 2016, la FREREF a participé à la VET-Week organisée par la Direction Générale de l'Emploi de la Commission Européenne. Elle y a présenté la prise de position commune FREREF-EARLALL pour soutenir les mobilités apprenantes en formation professionnelle (voir page 35), au cours de l'atelier « *Mobility in VET and apprenticeships, the value of international experience* ».

Collaborations et partenariats

LLP (EUCIS-LLL) – The European Civil Society Platform on Lifelong Learning

La FREREF est partenaire et membre associé du Réseau LLP (ex EUCIS-LLL) depuis de nombreuses années. Cette collaboration s'est matérialisée récemment dans le projet LLL-Hub, piloté par EUCIS-LLL, et où la FREREF a assuré la partie méthodologie et l'évaluation (interne et externe).
LLP est une organisation qui rassemble 39 organisations actives dans le champ de l'éducation et de la formation, appartenant à tous les Etats membres de l'UE et au-delà. Actuellement, ces réseaux représentent plus de 50 000 institutions ou associations (écoles, universités, éducation des adultes, organisations de jeunes et d'étudiants, parents, professionnels, etc.) qui couvrent les domaines de l'apprentissage formel, non-formel et informel.

La FREREF participe régulièrement aux manifestations de LLP (conférence annuelle, LLWeek, groupe de travail sur la validation des acquis de l'apprentissage non-formel, etc.).

Cercle Erasmus+

La FREREF est membre du Cercle Erasmus+.
Présidé par Odile Quintin et animé par l'agence Erasmus+ France, le cercle analyse les programmes européens, veille à leur diffusion auprès des jeunes, des étudiants, des jeunes en formation professionnelle et des enseignants.

Collaboration avec le PRAO (Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation)

Dans le cadre du partenariat FREREF/PRAO, des échanges réguliers ont lieu à propos des projets européens conduits par la FREREF et concernant les professionnels de l'accompagnement et de l'orientation.

Réseau des responsables de formation continue des universités

Dans le cadre du réseau national français de la FCU (Formation Continue Universitaire), les responsables / directeurs de services de formation continue universitaire de plusieurs universités françaises se sont réunis à Paris en 2015 et en 2016 afin de discuter de l'opportunité de constituer un réseau susceptible d'échanger avec d'autres partenaires européens sur leur pratique respective. Dans ce cadre, la FREREF est venue présenter son expertise en matière de gestion de projet européen et d'animation de réseau. Régulièrement, dans les réunions nationales du groupe Projets / Réseaux de la FCU, le réseau FREREF est présenté, et la promotion de ses actions de développement y est faite.

Euromed Mobilities

A l'initiative conjointe de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Agence Erasmus France, une plate-forme Euromed Mobilities a été créée dans le but de favoriser la mobilité des jeunes entre les deux rives de la Méditerranée. La FREREF a été associée à la création de cette plate-forme et suit avec attention le développement des projets qui en résultent.

Observatoire des Impacts d'Erasmus

Les deux Agences françaises en charge de la mise en œuvre du programme Erasmus+ en France ont sollicité des porteurs de projets et des têtes de réseau pour la création d'un observatoire des impacts du programme.

La première année de travail a porté sur les projets de type KA1 (mobilités individuelles). Au terme de cette première année, le groupe de travail a défini un ensemble d'indicateurs d'impact de la

mobilité pour les apprenants, les personnels et les organismes. L'ensemble de ces travaux a abouti à une note d'analyse transmise à la Commission Européenne pour l'évaluation à mi-parcours du programme Erasmus +.
A partir de septembre 2017, les travaux vont porter sur les projets de type KA2 (partenariats stratégiques).

La Commission européenne a lancé une consultation publique qui vise à recueillir les observations et les points de vue des différentes parties intéressées et du grand public en ce qui concerne la pertinence des objectifs du programme Erasmus+, l'efficacité des mesures prises pour les réaliser et l'efficience de leur mise en œuvre.
Elle permettra également de recueillir des avis sur la cohérence du programme et sa valeur ajoutée au regard des enjeux et des possibilités dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport, par rapport à ce qui pourrait être réalisé par les seuls États membres.
La consultation vise également à obtenir les avis des groupes qui n'ont encore participé à aucune enquête spécifique en lien avec cette évaluation.
La consultation porte également sur les programmes qui ont précédé Erasmus+ (Apprentissage tout au long de la vie, Jeunesse en action, Erasmus Mundus, etc.) et contient des questions prospectives relatives à un programme qui pourrait succéder à Erasmus+ en 2020.
(http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/consultations/erasmus-plus-mid-term-evaluation-2017_fr)

Les collaborations et partenariats sur les enjeux du Numérique

Plate-forme numérique – relais des débats et initiatives : le Lab'AFEV

L'AFEV et la FREREF ont souhaité nouer une collaboration pour la préparation de l'Université Européenne de 2016. En effet elles partagent l'intérêt pour les questions telles que l'éducation, l'enseignement supérieur, les territoires et l'insertion professionnelle des jeunes et précisément, le thème de l'université 2016 « Construire son parcours dans la société de demain » se trouve au cœur des réflexions que souhaite porter l'AFEV dans le contexte de l'économie et de la société de la connaissance. Il s'inscrit bien dans la dynamique que l'AFEV initie avec sa plate-forme numérique : le Lab'Afev. Ainsi, au regard de nos champs d'investigations communs et respectifs, le Lab'Afev peut-être une plate-forme qui relaie les initiatives et réflexions de la FREREF. C'est à ce titre que « *Les Débats du Lab* » ont relayé la préparation et le déroulement de l'Université 2016 de la FREREF.

Utiliser les Réseaux Sociaux Professionnels (RSP) : les suites du projet ACROJUMP

Le projet AcroJump (Innovation-Transfer 2013-2015) a travaillé sur les démarches d'accompagnement des jeunes peu qualifiés et/ou peu expérimentés dans leur processus de recherche d'emploi.
L'un des résultats essentiels de ce projet portait sur La forme "créative" des profils RSP (texte, photos, vidéos, blogs…) fournit des éléments précieux pour une valorisation des capabilités variées acquises lors d'expériences multiples (et en particulier dans le cas d'expériences dites "moins formelles" (hors scolaire, jobs d'été, volontariat, travail d'appoint, travail au sein de la famille, etc.).
Pour l'accès à l'emploi, se constituer un réseau professionnel personnel est la principale clef de succès de l'usage des RSP. Mais les jeunes qui sont massivement présents sur les réseaux sociaux, ne prennent pas toujours la mesure du rôle que ces réseaux peuvent jouer (en positif ou en négatif) sur leur parcours professionnel. Il faut qu'ils puissent y réfléchir, comprendre qu'il faut probablement

gérer différemment la sphère personnelle et la sphère professionnelle, et apprendre à utiliser les outils et à développer les comportements correspondants. Les adultes sont souvent réticents, pour les mêmes raisons, à utiliser les réseaux sociaux dans la sphère professionnelle. Il peut être intéressant pour eux de travailler également leur identité virtuelle professionnelle (et ce même s'ils appartiennent à la fonction publique).
Ces résultats sont repris dans le projet NetMe-In (cf. page 14)

Territoires et accompagnement à la transition numérique :

➢ L'UBS et la Grande Ecole du Numérique

L'Université Bretagne Sud, en collaboration avec un collectif de partenaires publics et privés, a répondu à l'appel d'offre 2016 "Labellisation Grande Ecole du Numérique".
Le GRETA Bretagne Sud est porteur de ce projet qui a été financé et lancé en décembre 2016.
L'objectif est de mener une action de formation (dispositif de 06 mois) à destination de publics prioritaires éloignés de l'emploi et de la qualification, pour les amener à préparer leur poursuite de projet professionnel dans les métiers du numérique (domotique, robotique pour le Pays de Lorient).
Ce projet est très un bon exemple de la force d'un réseau constitué d'organismes de formation, des collectivités, des entreprises, des partenaires sociaux au service des publics prioritaires.

➢ Le Réseau des Cités des Métiers (RCDM)

Les Cités des Métiers fédèrent à partir d'un diagnostic partagé les acteurs d'un territoire autour d'un projet de mise en commun de leurs ressources (accueil, conseils et outils adaptés) dans le but de donner aux habitants d'un territoire l'envie et les moyens de choisir et construire leur vie professionnelle. Partenaire du projet NetMe-In, le RCDM travaille avec ses partenaires sur le rôle des Réseaux sociaux dans les parcours de travail des jeunes.

L'Université Européenne des Régions et des Territoires

Depuis 2003, *l'Université Européenne des Régions et des Territoires* pour apprendre tout au long de la vie est devenue un lieu privilégié d'échange européen entre chercheurs, professionnels, responsables engagés à divers titres dans la problématique de l'Apprendre tout au long de la vie, ainsi que des représentants des divers types d'usagers et d'acteurs du monde économique, politique et social.

L'Université européenne favorise la dissémination et la valorisation des résultats de la recherche et des projets. Elle contribue de cette façon à l'accroissement du capital de connaissances et de compétences des professionnels de l'éducation et de la formation.
Elle est aussi un des lieux privilégiés pour faire de façon récurrente le point sur l'évolution du champ institutionnel, de la réflexion et des pratiques dans, et autour, des institutions de formation.

L'Université européenne est un facteur décisif pour la construction d'un important réseau européen d'échanges, de coopération et d'enrichissement mutuel dans ce domaine de l'apprentissage tout au long de la vie, tout en offrant par ailleurs l'occasion de former des réseaux spécialisés sur certaines questions particulières.

CONSTRUIRE SON PARCOURS DANS LA SOCIETE DE DEMAIN
Université Jagellonne - Cracovie –Malopolska
22-23 septembre 2016

L'Université Européenne des Régions et des Territoires pour apprendre tout au long de la vie a été organisée à Cracovie en partenariat avec l'Université de Jagellonne et l'Office du Maréchal de la Région Malopolska. La thématique *Construire son parcours dans la société de demain* a été traitée sous trois aspects :

1) **La transition numérique : Travail – Emploi – Formation**

Le marché du travail européen est aujourd'hui confronté à de nouvelles dynamiques issues de la révolution numérique et de la montée en puissance de l'économie collaborative. De nouvelles formes du travail et de l'emploi apparaissent et viennent bouleverser les parcours professionnels. Le fait de ne plus occuper un même emploi au cours de toute sa carrière professionnelle est désormais admis par les individus. Pour autant, la gestion des transitions entre phases de travail salarié, travail indépendant, chômage, formation (phases qui peuvent d'ailleurs se superposer) nécessite que l'on y porte attention pour en améliorer l'efficacité.
Dans ce contexte, la notion d'accompagnement de l'évolution de ce que l'on peut appeler les « chemins de l'emploi » revêt une importance capitale. Ces chemins sont multiples et leur « balisage » devient une difficulté supplémentaire dans un processus d'accompagnement déjà complexe. Le nombre de structures, la multiplicité, la diversité des dispositifs et des publics impliquent de s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre afin de rendre ces parcours fructueux et d'offrir une plus grande accessibilité aux individus qui vont les emprunter pour donner naissance à l'innovation sociale.

Trois carrefours ont développé les différents aspects des questions :
LLL et numérique : Quels impacts sur l'organisation du travail, l'emploi et la performance régionale (liens entre la révolution numérique, les nouvelles formes d'économie collaborative, l'économie sociale et solidaire avec l'organisation du travail et de l'emploi sur les territoires),
LLL et numérique : Comment reconnaître, valoriser, accompagner l'apprentissage non formel (place de l'apprentissage non formel et informel pour favoriser de nouvelles opportunités professionnelles en lien avec les dynamiques propulsées par l'émergence du numérique),
LLL et numérique : Comment accompagner le changement dans les parcours et les carrières pour prendre une part active dans la société de demain (comment développer l'intégration des moyens, des ressources et des processus tout au long du chemin de l'emploi (avant, pendant et après)).
Ils se sont appuyés sur les débats de la table ronde réunissant Steve Bainbridge (CEDEFOP) à propos des analyses du Cedefop sur l'impact des technologies ; Catherine Beauvois (*Secrétaire Générale du Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles)* concernant le rôle des pouvoirs publics pour appréhender des défis et mettre en œuvre des garanties collectives ; et Michel Weill *(Président de la Commission Education du CESE Auvergne-Rhône-Alpes*) sur la mise en

œuvre des politiques régionales. Ainsi que sur les apports des grands intervenants ; Jacek Pajak (*directeur du WUP, Malopolska*) à propos de la politique régionale « New Skills for New Jobs 2016-2023 » ; Paul Rousset (*Président de Trouver Créer*) sur comment donner une dynamique à son parcours professionnel tout au long de la vie et les actions pour apprendre à s'orienter et devenir l'auteur de son propre parcours et sur la nécessité de l'accompagnement ; et de Grazyna Prawelska-Skrzypek (*Université Jagellonne*) à propos des politiques de LLL comme créateur d'innovation sociale, en examinant les transformations en cours et les politiques menées successivement comme l'élaboration et la mise en œuvre d'une solution nouvelle (organisation nouvelle de l'apprentissage et rôle nouveau du formateur comme conseil et support).

2) Les Mobilités apprenantes en formation professionnelle

Partant du constat de l'importance de la mobilité pour les parcours de formation professionnelle mais aussi des facteurs contraignants en particulier sur la durée et le contrat de travail, le Forum de la Mobilité a examiné trois dimensions de cette mobilité :

- les jeunes et les formateurs ayant des expériences de mobilité, avec les témoignages des témoins de Malopolska (les expériences du terrain d'un jeune, de sa tutrice et d'un chef d'entreprise) ;
- les régions qui ont bâti des plateformes et contribuent au développement des programmes de mobilité (Communauté de Wallonie-Bruxelles, Catalunya, Pais Vasco) et les institutions qui y collaborent (Plateforme de la mobilité de Auvergne-Rhône-Alpes, Projet EuroAPP, Fondation Catalunya-Europe) sur l'importance des Régions et de leurs institutions pour faciliter l'accès à la mobilité et la durée de celle-ci ;
- le bilan des Agences nationales ERASMUS + de Pologne et de France par rapport aux objectifs du programme pour les apprentis et leurs actions pour faciliter les échanges.

En conclusion du forum, les participants ont soutenu l'initiative d'un « Position Paper » en direction des Régions et de la Commission européenne.

3) Agir par les réseaux des Régions pour la mise en œuvre et l'évolution des politiques européennes en faveur de la jeunesse, de l'emploi et de la citoyenneté.

Sylvie Guillaume (Vice-présidente du Parlement européen) a développé la question de l'influence des Régions sur les décisions des instances européennes et a plaidé pour des réseaux de Régions, basés sur l'échange de pratiques qui rempliraient les trois fonctions d'observation, de *think-tank* et de relais.

La discussion a été animée par les interventions de Grazyna Prawelska-Skrzypek (*Université Jagellonne*), Audrey Frith (directrice d'Eurodesk), Laure Coudret-Laut (directrice de l'Agence Erasmus+ France), qui ont été centrées sur la pertinence et l'efficience d'un réseau de Régions, de son extension et de sa focalisation sur les aspects du LLL.

Ces perspectives d'action en réseaux font écho aux exhortations qu'avaient lancées les grands intervenants de l'ouverture de la session : importance de la prise en compte des défis du numérique dans les transformations en cours (François-Xavier Penicaud, *représentant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes*), rôle joué par la coopération interrégionale pour faire face à ces transformations (Wojciech Kozak, *Vice-président de la Région de MALOPOLSKA*), assurer les liens avec le monde professionnel (Dorata Malec, *Vice-recteur de l'Université Jagellonne*), et accompagner la montée en puissance de l'économie collaborative par le renforcement de la citoyenneté et de la solidarité (Christiane Demontès, Présidente de la FREREF).

Cf. Programme en annexe

Les projets Erasmus+

Cokleeco
« building COmmon KnowLEdge between Education and COmpany »
KA3 Networks – 2015-2018

Le consortium : FREREF (coordinateur), MEDEF AURA (France), Rectorat Grenoble (France), GenCat Ense (Espagne), Universita Modena Reggio (Unimore – Italie), Confindustria Emilia Romagna (Italie) Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire- CGPE (fédération de Wallonie Bruxelles - Belgique), Fondation pour l'Enseignement (Belgique), MCDN (Pologne)

Le Conseil Régional Rhône-Alpes, l'Agence ERASMUS France et la FREREF avaient pris l'initiative d'un groupe de travail autour de la question de la relation entre le monde de l'éducation et de la formation et le monde de l'entreprise en Rhône-Alpes. Les travaux du groupe thématique "le lien école-entreprise" se sont poursuivis à l'Université européenne de la FREREF à Constance (2015) où le carrefour « Un projet pédagogique européen pour renforcer le lien Education-Formation-Entreprise » a réfléchi aux moyens de mieux sensibiliser les acteurs de la formation aux réalités du monde économique et de co-construire avec les professionnels de l'entreprise les outils qui permettront de développer une réelle culture de l'entreprise auprès des jeunes en formation.

Suite à ces travaux, la FREREF a lancé en octobre 2016 un projet européen en compagnie de 8 autres partenaires européens. Le rapprochement entre éducation et monde économique représente un élément clé pour l'employabilité des jeunes, tant en France que dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne. La Commission Européenne insiste sur le fait que "les efforts doivent se concentrer sur le développement de compétences transversales notamment les compétences entrepreneuriales qui ne contribuent pas seulement à la création d'entreprises mais également à l'employabilité des jeunes », tout en indiquant que "la pertinence des programmes pédagogiques au regard de la réalité professionnelle devrait être améliorée grâce à une collaboration permanente avec les entreprises et les employeurs".

Suivant ces recommandations, les 9 partenaires du projet Cokleeco – pour « building COmmon KnowLEdge between Education and COmpany » – issus de 5 pays européens (Espagne, Italie, France, Pologne et Belgique) représentant aussi bien le monde économique que celui de l'éducation, vont travailler à la construction d'un parcours de formation européen dédié aux enseignants mais aussi aux acteurs économiques pour faciliter la création de partenariats.

La volonté de travailler de concert avec dans le but de faire évoluer ses propres pratiques, dans un cadre européen guide ce partenariat soutenu par le programme Erasmus +.

Le parcours de formation sera imaginé sur la base des pratiques innovantes existantes sur les territoires et sera ensuite testé par les enseignants avec leurs élèves, en lien avec des entreprises.

Des projets européens pour accompagner les parcours de LLL des jeunes adultes moins favorisés
Objectifs : porter des projets européens, ou participer à des projets européens qui visent à améliorer les conditions d'accès des jeunes adultes les plus fragiles à l'apprendre et à l'emploi par des démarches d'accompagnement visant notamment à valoriser les acquis de l'apprentissage non formel. Les parcours de LLL mobilisent un ensemble d'acteurs de l'accompagnement (éducateurs, orienteurs, … et autres professionnels et/ou bénévoles) qui ont eux-mêmes besoin de faire un travail de réflexion sur leurs actions, et de faire reconnaître et valoriser leurs expériences et leurs compétences. La FREREF prend une part active à la recherche action dans ces domaines.
Perspectives : il s'agit d'une action entreprise sur le long terme par la FREREF et qui se décline sous divers projets au long des années.
Réalisation : **Raccrochage éducatif** (2010-11), **LL-WINGS** (2011-13), **Acrojump** (2012-14), LLL-Hub (2013-16), eMovA (2014-17), **NetMe-In** (2015-18)

NetMe-In

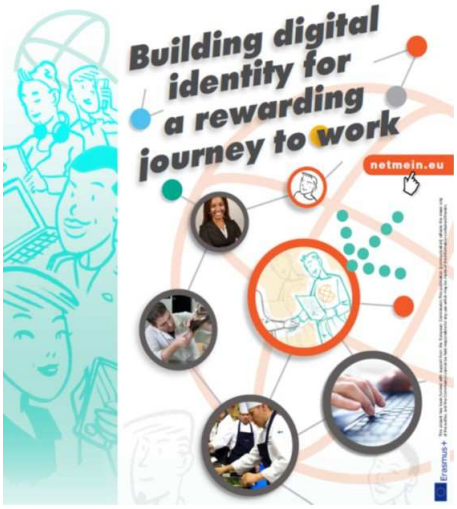

netme-in
Building digital identity for a rewarding journey to work

Strategic partnership VET – 2015-2018

Le consortium: FREREF (coordinateur) - Université Bretagne Sud (France) - Deutch Foundation of Innovation Welfare 2 Work-DFOIW2W (Pays-Bas) - FUEIB (Espagne) - SOPHIA R&I (Italie) - CEIS Formazione (Italie) - Bogazici Universitesi LL Center-BULLC (Turquie) - Réseau Cité des Métiers (RCDM) - CISTOCA (Croatie) -TECHNICKA SKOLA KARLOVAC (Croatie)

La situation de l'emploi pour les jeunes adultes est particulièrement alarmante partout en Europe, surtout pour ceux qui ne sont "nulle part" (NEETs). Par ailleurs, de nombreuses actions et initiatives sont mises en place dans les territoires pour prendre en main ce problème et mettre les personnes en mouvement, comme nous avons pu le constater lors de projets, rencontres, groupes de travail précédents, notamment le projet AcroJump. Enfin, de nombreuses études ont montré le rôle croissant des réseaux Sociaux Professionnels dans l'accès à l'emploi, et notamment le besoin de gérer correctement son Identité Professionnelle Numérique.

NetMe-In a 3 objectifs principaux :

- **Amener les jeunes en difficulté et les jeunes adultes loin de l'emploi à comprendre l'importance de développer et de gérer leur Identité Professionnelle Numérique sur l'ensemble des réseaux sociaux**

Même pour les jeunes sans diplôme, sans beaucoup d'expérience professionnelle formelle, il est possible de valoriser des éléments de parcours qui peuvent donner des indications valables pour un

employeur ou un formateur : jobs d'été, petits boulots, emplois familiaux, bénévolat, clubs de sport, aide aux plus jeunes dans la famille, etc. Il est important que le jeune comprenne comment "faire valoir" ces éléments constructifs de son jeune parcours. Les réseaux sociaux sont un support particulièrement intéressant, mais les employeurs ont besoin d'avoir accès à un profil spécifique préparé pour eux. Comprendre comment gérer ces profils professionnels à part des pages purement personnelles est devenu indispensable. De ce point de vue l'apprentissage par les pairs – ceux qui sont plus avancés, qui ont déjà fait un bout de chemin – est très intéressant. Les employeurs et recruteurs, les créateurs de start-up, qui ont souvent des démarches de recrutement plus "en ligne", et aussi moins ancrées sur les diplômes que sur le potentiel, doivent prendre toute leur place dans ces processus. Et bien sûr les professionnels – et les bénévoles – de l'accompagnement ont toute légitimité à participer.

- **Constituer des réseaux d'accompagnement territoriaux, au niveau local, et les fédérer au niveau européen**

La personne dans son parcours professionnel tout au long de la vie est au cœur d'une "toile" de l'accompagnement. Il est important d'assurer une continuité du parcours d'accompagnement au même titre que la continuité du parcours d'emploi-formation tout au long de la vie, et pour cela il est souhaitable que l'ensemble des acteurs, y compris les acteurs du recrutement, des ressources humaines et de la formation continue puissent travailler ensemble. Il est probablement plus facile d'agir pour la création de tels réseaux au niveau d'un territoire relativement limité, où les personnes se connaissent, où les problématiques sont bien identifiées, où les actions sont plus aisées à programmer et à conduire, et les ressources plus faciles à mobiliser.
Mais il est tout aussi nécessaire de tenir compte des possibilités offertes par la dimension Européenne du marché du travail, et par les initiatives répétées et continues de l'Europe pour promouvoir l'emploi des jeunes et la mobilité professionnelle, qui sont constitutifs de la citoyenneté européenne. NetMe-In vise donc à fédérer les réseaux d'accompagnement développés au niveau local en un réseau plus large à dimension européenne, via deux rencontres d'une semaine.

- **Développer des "Capsules de connaissances" sur ces éléments, disponibles librement sur le Web**

Bien utiliser les réseaux sociaux, comprendre ce qui est valorisable et comment, comprendre comment on peut les utiliser pour repérer le potentiel des personnes et mieux les accompagner et les recruter ne sont pas totalement spontanés. L'idée de NetMe-In est de mettre à disposition de l'ensemble des acteurs des "capsules de connaissances", en libre disposition sur le web, qui permettent d'acquérir des "savoirs", mais aussi de trouver de nombreux exemples, de partager des expériences réussies, des témoignages, d'évaluer son propre cheminement et de voir comment l'améliorer.

- **A mi-projet**

Les partenaires ont organisé un ensemble de *NetMe-In Days* dans chacun des territoires qui leur ont permis de rassembler un certain nombre d'acteurs pour créer leurs Réseaux Locaux de l'Accompagnement.
Les premières capsules sont en cours de création. Une première Mobilité Apprenante est prévue en avril 2017 à Modène en Italie.

netme-in©

Building digital identity for a rewarding journey to work

Innovative Goals and Rationale

The situation of employment of Young People in Europe is very poor, especially for those who are "nowhere" (NEETs).
On the other hand, actions, initiatives, innovative practices arise on the field that are motivating and putting people on the move.
It is important to foster such actions, propagate them towards different actors and territories, and built upon them, for another step forward.

The "core mottos" of NetMe-In are:

- **Professional Social Networks and Digital Professional Identity Management are key to access job market successfully**
- **Building knowledge informally and less formally enables to improve actors' Web 2.0 professional literacy and sets the grounds for self-esteem, confidence, trust, and commitment**
- **Building Accompaniment Networks in Territories and Europe with all field actors is compelling to better accompany Young People in their "Journey to Work"**

- Support the building of Accompaniment Networks, at Regional and European levels;
- Support the broadcasting of Knowledge Caps to gain abilities in: creating and managing one's Digital Professional Identity;valuing the outcomes or non-formal or less formal learning through experiences; accompanying people along complex pathways;
- Help Young People far from employment finding their place by including them through specific actions such as the NetMe-In Days, the building of Knowledge Caps, and Pilot Actions.

Value creation and sustainability

NetMe-In main value creation process lies into

- **Implying** all our target audiences, stakeholders, partner territories
- **Developing** and appropriating in novative practices in accompanying young people in difficulties and NEETs into a better "Journey to Work"
- **Encouraging** mobilities of young people far from employment
- **Fostering,** supporting and sustaining actors to share these new creative approaches across Europe

The first impact, or value created, is in the participation of all target audiences in the field actions and events

The Young People are implied in field actions, not only as "targets", but as full participants, authors of Knowledge Caps content through testimonies and exemples, innovation propagators and value creators

The Accompaniment persons are active vectors of actions and dissemination; they are the key actors of the sustainability of outcomes after the end of the project;

The actors of the economic world are representing, the company's side; our objective is to attract them in the different field actions, in order to have them play their role in the accompaniment process before recruitment, and on an on-going basis with others accompaniment actors.

One key issue is the territory; we think that, by acting first "local", we may have more leverage and more impact; then, by networking between territories up to a European span, we keep acting at a manageable level, and produce valuable recommendations for the territories, for the Institutions and Organisms, and for European Policy makers.

Target Audiences & Stakeholders

OUR TARGET AUDIENCES and their specifically addressed needs comprise three main groups

- ***Young People at risk, NEETs, former NEETs, etc***

Specific needs: rebuild self-esteem and trust; value experiences (precarious jobs, interim, summer jobs, family business, sports, etc.); value Web 2.0 literacy; apply these competences to manage a "professional" DPI and get access to Job market

- ***Actors of Accompaniment***

teachers, trainers, professionals in guidance, inclusion, insertion, access to employment, etc. Specific needs: improve literacy in use of PSNs and DPI; encouraging working in networks with other structures of a different nature (e.g. public-private, local-international, etc.)

- ***Actors of the Economic World:***

recruiters, counsellors, Interim Agencies, people involved in developing entrepreneurship, social economy, etc. Specific needs: get more confident in PSNs based recruitment; become more involved in the pre-recruitment accompaniment processes with other structures; consider NEETs with a more benevolent instance in regards for their positive experiences

The stakeholders include the Territorial Institutions that "take care of" the structures and relationship listed above: Regional bodies for Education, Employment, Youth care; the Regional economic developers;the members of the economic eco-systems who act to foster and sustain a better situation regarding the access to Job Market for the Young People;the decision and policy makers who act at local, regional, national and European levels to enable the relevant policies and systems and sustain their improvement.

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Netme-in Days

The NetMe-In Days are unique opportunities to gather all field actors and stakeholders to exchange experience, reflect upon the use of Professional Social Networks, the idea of Digital Professional Identity, how to go from "usual" use of Social networks towards a more professional use, how to develop Web 2.0 literacy for those who are less used to, how to build trust in the recruitment process when using Professional Social Networks, etc.
They are the place to start collecting contents for the Knowledge Caps. They are organised by each partner several times during the project span.

Local and European Accompaniment Networks

Learning from each other, sharing innovative and successful practices, is first done at local level in the **Local Accompaniment Networks (LANs).**

The LANsare the federated into a **European Accompaniment Network (EAN)**, for Europe is the "right" dimension to reflect and act.

This federation ill is built through two Learning Mobilities. Each one is the opportunity to share successful practices from local meetings and NetMe-in Days, to practice peer learning and collaboration, and to discover the actors of the Region visited.
All participants will be strongly encouraged to update their profiles on the Professional Social Networks
(or any other kind of portfolio or CV Pass, or else).

The EAN will rely on Web technologies to function on an ongoing basis.

Knowledge caps

The Knowledge Caps are small learning modules available on the Internet with concrete examples and situations;
their goal is to foster and sustain less formal learning about the main issues tackled i n NetMe-In.

The general process will be kept as agile as possible, meaning that Knowledge Caps will be released continuously, trialled and improved in a short looping process according to the remarks of users.

A Knowledge Cap is made of

- A learning objective
- A set of expected learning outcomes
- A script or scenario
- A set of content items, including as many examples as possible of innovative practices
- A set of "microcaps" to illustrate the content (cartoons, videos, situations, etc.)
- A final questionnaire to be filled by the participants
- A number of "NetMe-In credits" attributed after reading the questionnaire
- The access to a collaborative web support

Examples of KBCs content

- Professional Social Networks for recruiting
- Professional Social Networkssas tools to build a successful professional career
- Professional Social Networks as learning Spaces
- How to create and manage one's Digital Professional Identity – point of view of Young People, actors of accompaniment and cctors of the economic world - AEWs' side
- Accompanying the accompaniment process around use of Professional Social Networks and management of Digital Identity for young people in difficulty
- Accompanying the insertion structures on the "Journey to Work" supported by Professional Social Networks
- Accompanying the SMEs and VSMEs in the use of Professional Social Networks for recruitment (and more)
- Social Media as facilitators for personal and professional development
- Valuing Professional Social Networks profiles including informal and less formal experience as a complement to CVs and portfolios of competence
- etc.

Final conference

The NetMe-In final conference will take place in July 2018 in Paris (France).

The objective is to de-multiply the dissemination of the project outcomes, and also and mostly to confront with other works and ideas. It takes place just before the end of the project, and is a unique opportunity to:

- Share the findings and outcomes capitalised from the works of the project partners and field actors
- Open the access to a new audience coming from different horizons - researchers, professionals, decision makers, social partners, groups of Young People, who were maybe not directly implied in the project, other European Networks acting in related fields, etc.
- Broaden the scope and meaning of our conclusions
- Get more knowledge by including more experiences, practices, reflexions, etc.
- Discover more opportunities for sustainability, by finding other audiences or territories that could appropriate our outcomes and implement them in their context
- Develop new paths of cooperation and set the basis for new partnership and possible new projects

We expect to be able to show that NetMe-in is a unique place to make a new step towards more opportunities for Young People, more satisfaction for Accompaniment Persons and Actors of the Economic World involved in the accompaniment processes, more successes for recruiting in more stable job places, more knowledge about an efficient use of Professional Social Networks.

FREREF · CIOFormazione · UBOS · Boğaziçi University Lifelong Learning Co · 2WORK · CISTOCAT · la cité des métiers un lieu universcience · Fundació Universitat Empresa · SOPHIA

netmein.eu

All NetMe-in productions, based on Web 2.0 open sources techniques and tools are available freely.There are no issues regarding property rights.
All the documents produced will be available from the NetMe-in website, NetMe-in Facebook page, and NetMe-in Twitter thread.

LLL-Hub

KA3 Networks – 2013-2016

Le consortium : LLP (EUCIS-LLL) (coordinateur) (Be) – FREREF (Fr) – Caceres Chamber of Commerce (Es) – Leido (Nl) – APG (Pt) – Province de Mardin (Tr) – ITPIO (Bg) – RIE (Bg) - CVO (Be) – WUP (Pl)

Le projet “Lifelong Learning Hub” est une initiative de la société civile LLP (ex EUCIS-LLL**)** dont l'objectif est de mettre en place un réseau trans-sectoriel d'acteurs de l'éducation entre partenaires de huit Etats-membres de l'UE. La raison d'être de ce réseau est d'instaurer un dialogue sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies cohérentes d'éducation et de formation tout au long de la vie inspirées du Cadre Stratégique européen Education et Formation 2020.
La valeur ajoutée de ce réseau transversal est sa contribution à l'apprentissage politique mutuel nourri par une phase de recherche et une phase de consultation des acteurs dans chaque pays partenaire.

L’analyse de l’état des lieux du développement du LLL et l’observation des pratiques innovantes ont donné lieu à un forum dans chacun des pays partenaires du projet, qui ont discuté de la mise en œuvre nationale de stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie, et proposer des recommandations pour développer les acquis et faire face aux nouvelles problématiques à résoudre (amélioration du développement des compétences-clés, favorisation de trajectoires d'apprentissage flexibles, création de liens entre éducation formelle, non-formelle et informelle, etc.).

En 2016, une « Agora »a réuni les contributeurs nationaux de ces analyses avec des membres des DG Emploi et DG Education Culture de la Commission européenne. Trois grands axes de conclusion ont été présentés et discutés (comme le met en valeur le poster de présentation des résultats du projet : Cf. ci-dessous) :

- l’élaboration d’une vision globale de l’apprendre qui met l’accent sur les effets de l’apprendre ;
- la stimulation des réseaux, des partenariats et de la coopération ;
- la promotion et la reconnaissance des parcours d’apprentissage flexibles.

LLL HUB

Creating a space for lifelong learning

- Enables implementation of European policy on territory
Issue recommendations for further developments

AGORA

OBSERVATORY

RELAY

- Is on the watch to collect innovative practices and foster sharing

LLL HUB

LAB

FORUMS

DO-TANK
THINK TANK

- Produces new knowledge and share it with environment Nurtures reflections, policies, actions, etc. on the territory

Elaborate a holistic vision of learning and focus on the effects of Learning

- Policy coherence is a prerequisite for building learning societies, and therefore there is a strong demand for developing more comprehensive LLL strategies. Effective learning strategies require to offer flexible learning pathways, increasing permeability between sectors and between formal and less formal processes, implementing a learning outcome approach and setting up coherent validation mechanisms. They should focus on a holistic mission including employability but also social inclusion, personal development, acquisition of personal values.
It is imperative to take into account the wide benefits of learning in terms of learning gains including empowerment, well-being, new careers opportunity, health, social inclusion and employment.

Stimulate networks, partnerships and cooperation

- An increased cooperation is necessary between Education, Employment, Social Affairs, Culture and other Departments, and between the different learning institutions at Regional, National and European levels.

The LLL-HUB partners advocate for sustainable dialogue mechanisms, supporting Regional and/or National lifelong learning platforms based on LLL-HUB methodologies and the model of the LLL-HUB structure (LABs, FORUMs, AGORA). Incentives should be made to ensure the continuous exchange of innovative practices.

The learning community does not limit itself to educational actors; it is important to foster the commitment of employers, and to support the involvement of socio-cultural organizations in a dynamic approach to partnership based on common ambitions. Setting up a sustainable and regular dialogue platform between all stakeholders, including policy makers, would stimulate campaigns, activities and research in order to feed the work carried out at European level. This would support a cultural shift towards learning by raising awareness on lifelong learning.

Capacity building of civil society and the regular dialogue and exchange of practice, also with policy makers, is crucial for creating positive developments in efficiently implementing lifelong learning.

Promote and recognise flexible learning pathways

- Acknowledging the fact that learning takes place in various forms and settings throughout life is the starting point in changing mindsets towards a holistic vision of learning. Promoting non-formal learning opportunities, developing dual learning, and blended learning has the potential to attract various learners with different needs. Solid efforts are needed to establish sustainable validation systems including both formal and informal learning processes and outcomes, to develop coherent legal frameworks and implement them across Europe.
Investing in initial and continuous professional development of educators and all other people accompanying learners in their learning pathways are key elements to ensure a high quality of learning.

Lifelong Learning Programme

This project has been funded with the support from the European commission.
This publication reflects the views of the author, ans the commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Actors, Communities and Strategies

eMovA

Partenariat stratégique VET – 2014-2017

Le consortium : ARFMSSV (coordinateur) (Fr) – EU-GES (De) – Waterpolis (Pt) – Formation PME Liège (Be) - FREREF (Fr) – Handverskammer Aachen (De) – SC Velenje (Si) – APCMA (Fr)

Dans le cadre du projet Euroapprentissage coordonné par l'APCMA et pour lequel la FREREF était partenaire, un séminaire "Peer-learning" sur la Mobilité virtuelle, animé par la FREREF, avait rassemblé une trentaine de structures provenant de différents pays européens afin de déterminer les conditions nécessaires au développement de la mobilité virtuelle. Ces journées d'échange ont notamment permis l'émergence du projet eMovA.

Le projet eMovA a trois objectifs principaux :

- **Mettre à disposition des séquences pédagogiques multimodales**

On définira par séquence, un ensemble de séances, organisées autour d'une ou plusieurs activités permettant des expériences de collaboration internationale dans un contexte d'enseignement et/ou d'apprentissage. Ces séquences seront accessibles en ligne et intégreront directement les outils TIC nécessaires à leur réalisation. Le dispositif sera ouvert au partage de nouvelles séquences créées directement par ses utilisateurs.

- **Accompagner les acteurs de la formation**

Aujourd'hui, les TIC sont omniprésentes dans la vie, pour se divertir, communiquer, travailler. Pourtant leur usage pédagogique est encore timide malgré les opportunités qu'elles offrent. Afin de faire évoluer les pratiques et faciliter l'appropriation pédagogique des TIC, le projet eMovA proposera des tutoriels vidéos destinés à montrer et à expliquer le potentiel et la plus-value quant à l'usage pédagogique des TIC pour la mobilité virtuelle.

- **Créer un espace virtuel d'information et de mise en relation spécifique au secteur de l'Apprentissage**

La FREREF est évaluateur interne dans ce projet.

Le projet est désormais rentré dans sa dernière année.
Les vidéos présentant les séquences pédagogiques réalisées par les partenaires sont disponibles en ligne (https://www.youtube.com/channel/UCyqvS2bpjijKWcud03SuZdA)

Ces productions ont fait l'objet d'un premier événement de dissémination le 5 octobre 2016 à Aix-la-Chapelle et une conférence finale présentera l'ensemble des réalisations du projet en juin 2017 à Paris.

La FREREF est partenaire de ce projet, en charge notamment de l'évaluation interne.

L'Action-Recherche pour mobiliser l'ensemble des acteurs sur les thématiques de l'Europe 2020

Mobilité internationale des apprentis

Ces actions visent d'une part l'accompagnement des parcours des apprentis de la formation professionnelle, d'autre part, plus généralement, à engager une réflexion sur les formes d'apprentissage en alternance, en situation de travail (work based learning), et par la mobilité (learning mobility, virtual learning mobility)

Participation au comité de pilotage de la plate-forme Rhône-Alpes pour la mobilité des apprentis

Il est très largement reconnu que la mobilité européenne est un élément clé dans le processus d'apprentissage, le développement d'une citoyenneté européenne active et la construction de la Communauté européenne. Elle a d'ailleurs été réaffirmée comme une préoccupation majeure vers l'Europe 2020. Aujourd'hui, la manière de l'appréhender a évolué au sein des organismes de formation professionnelle : intégration dans les parcours, reconnaissance des compétences acquises. Tandis que les partenariats se structurent et que les expertises se renforcent, de nouveaux besoins apparaissent pour accroître les bénéfices de la mobilité européenne.
La création de la plate-forme résulte de la volonté régionale de développer la mobilité internationale des jeunes en formation professionnelle et la volonté des partenaires qui soutiennent la mobilité internationale des apprentis, de travailler en plus étroite collaboration.
La FREREF participe au développement de la plate-forme.

Poursuite de la réflexion sur la mobilité virtuelle

Au sein du réseau Euroapprentissage – réseau européen regroupant plus de trois cents organisations en Europe – , des réflexions et des expérimentations ont été menées pour améliorer l'efficience des mobilités. En ce sens, la mobilité virtuelle -définie comme l'ensemble des activités TIC pour soutenir, réaliser ou faciliter des expériences de collaboration internationale dans un contexte d'enseignement et/ou d'apprentissage- a été identifiée comme un outil précieux par les membres du réseau. Elle offre à tous la possibilité de vivre des expériences de collaboration européenne avec des personnes de cultures différentes permettant ainsi d'enrichir leurs compétences interculturelles, linguistiques et numériques, indépendamment de l'emplacement géographique, leur situation sociale et/ou personnelle. Intégrée ou non dans un projet de mobilité physique, elle permet d'internationaliser des cours, offre des processus d'apprentissage ouverts et flexibles et permet l'échange de pratiques professionnelles. Elle constitue une alternative économique pour la préparation linguistique et culturelle des apprentis dont la durée des séjours est généralement inférieure à quatre semaines.
La mobilité virtuelle représente donc une réelle opportunité pour favoriser la mobilité à des fins d'apprentissage, et accroître la coopération européenne en faveur de nouvelles pratiques et

méthodes pédagogiques innovantes. Pourtant, à ce jour, elle est encore peu exploitée dans le secteur de l'Apprentissage.
Cette réflexion est poursuivie dans le cadre du projet EMOVA auquel participe la FREREF.

Les Régions en action pour soutenir les mobilités apprenantes en formation professionnelle : une prise de position commune de l'Earlall et de la FREREF

Suite aux échanges avec des Parlementaires européens de la commission éducation, notamment à l'occasion de la participation de Ernest Maragall, membre catalan du Parlement européen et de Sylvie Guillaume, Vice-présidente du Parlement européen à l'Université européenne de la FREREF à Constance (2015), la FREREF a participé .aux travaux préliminaires d'un projet européen d'initiative parlementaire, engagés par Ernest Maragall : réunion avec les groupes locaux (Barcelone, Gérone, Valencia) et réunion au Parlement européen (juin 2016).

Ila été alors convenu de proposer que les deux réseaux européens de Régions, la FREREF et l'EARLALL, élaborent en commun une prise de position qui serait soumise aux Régions européennes et à la Commission européenne.

Cette prise de position a été exposée à l'Université européenne des Régions et des Territoires à Cracovie et a fait l'objet d'une présentation à la VET-Week de la Commission européenne, Bruxelles, 8 décembre 2016.

Cette prise position pour soutenir les mobilités apprenantes des apprentis préconise (Cf. annexe) :

- de lancer un **inventaire des Plateformes ou dispositifs existants dans l'ensemble de nos Régions** membres afin de **collecter les pratiques innovantes et leur facteurs clés de succès** pour soutenir la mobilité des jeunes en formation professionnelle et particulièrement de ceux que nous avons appelés "apprentis" au début de ce document. Ceci pourrait être supporté par un projet Européen;
- de promouvoir la **création d'une Communauté de Pratique Européenne pour développer et soutenir la mobilité des apprentis**, supportée par **l'interconnexions des Plateformes Régionales** ; cela ne nécessite pas de créer une nouvelle structure, mais seulement d'organiser des liens at des échanges entre les acteurs des Plateformes Régionales ; de partager les pratiques innovantes ; la méthodologie pour mettre en œuvre la Communauté de Pratique pourrait être réalisée dans le premier projet et mise en œuvre dans un second ;
- enfin de favoriser et soutenir le développement de partenariats parmi les acteurs de la mobilité en formation professionnelle, afin de lancer des initiatives en commun et des projets ultérieurs. .

Une démarche mise en place par la FREREF qui fait ses preuves dans les projets

Dans l'ensemble des projets et des travaux qu'elle coordonne ou pour lesquels elle intervient en tant que concepteur méthodologique, la FREREF met en œuvre une démarche qui résulte de nombreuses années d'expérience de terrain.

Partir d'actions de terrain réussies, pour élaborer des éléments communs ré-appropriables

Le principe de l'action recherche
Inclure les professionnels et opérateurs de terrain dans les projets permet de pouvoir identifier les pratiques innovantes réussies sur les différents territoires.
Un travail d'étude, d'analyse et de catégorisation permet de travailler sur ces expériences concrètes pour en tirer des éléments susceptibles d'être partagés avec d'autres acteurs pour une réappropriation dans d'autres territoires et d'autres contextes. (de-contextualisation – re-contextualisation). Dans ce processus, ce sont les acteurs de terrain qui sont "mis en recherche".
L'ensemble des éléments du processus donne lieu à une capitalisation progressive qui permet, *in fine*, de dégager des "leçons apprises" et des recommandations pour les personnes en charge de définir les politiques ou de les mettre en œuvre.
La diffusion et la valorisation de la démarche, des pratiques et des acquis, sont réalisées par les acteurs eux-mêmes à travers leurs propres réseaux.

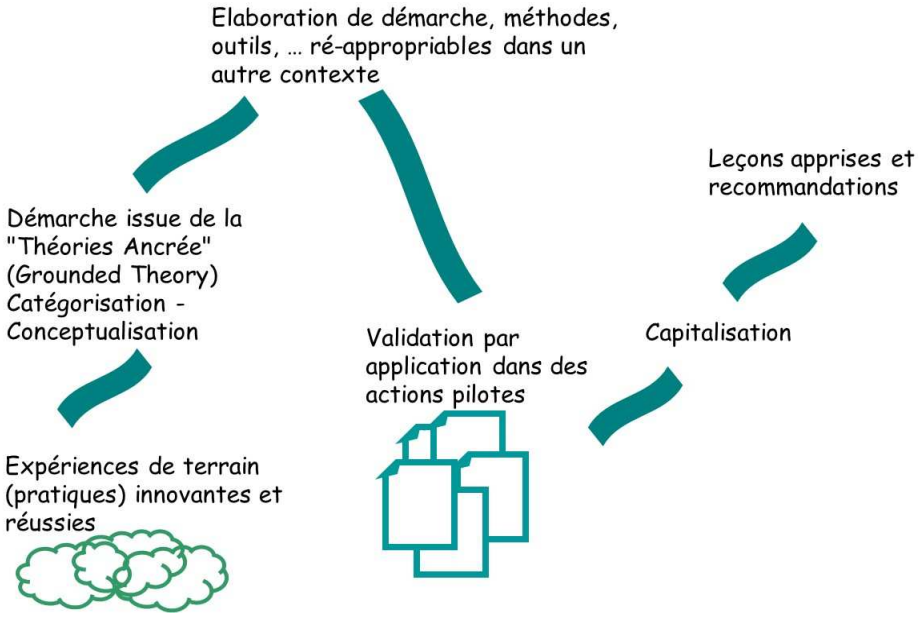

Cette démarche a aussi été formalisée dans les projets par "l'icône EMCF" :
Expérimenter – Mutualiser – Capitaliser – Diffuser

L'évaluation-appréciation participative

Dans les projets européens, l'évaluation longitudinale formative et appréciative (Apprécier : évaluer, estimer, mais aussi tenir en estime, reconnaître la valeur) a pour but d'accompagner le management de projet, l'ensemble des participants et l'ensemble des parties prenantes, en permettant :

- de développer et maintenir une vision globale et transversale du projet ;
- d'apprécier la qualité et la pertinence des résultats produits au-delà de la simple contractualisation des livrables ; il s'agit d'une auto-appréciation collective par les participants du projet ;
- de vérifier et d'apprécier la bonne marche du projet, la richesse et la convivialité des échanges, la qualité des participations ;
- de mesurer, en conjonction souvent avec une évaluation externe, l'appréciation des résultats et des produits par les parties prenantes institutionnelles.

La FREREF a développé une méthodologie complète et des compétences spécifiques permettant de mettre en place et en action une évaluation- appréciation participative dans des contextes variés de démarches participatives (projets, programmes, groupes de travail, etc.).

Récemment cette démarche a été mise en œuvre – ou l'est encore – dans les projets AcroJump, NetMe-In, LLL-Hub, eMovA.

Le Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique est un groupe de travail, composé de chercheurs universitaires, de professionnels pratiquant la recherche-action, d'experts de l'Apprendre tout au long de la vie.
Il s'agit d'une instance consultative de la FREREF mais surtout participative. Le Conseil Scientifique étudie la situation et les perspectives de développement de la recherche dans le domaine de l'apprendre tout au long de la vie**,** en s'appuyant sur les travaux menés par ses membres, mais aussi en proposant la conduite de travaux spécifiques.
Il s'agit aussi d'une instance de valorisation des travaux individuels, collectifs. Il a d'ailleurs été demandé en 2014, à la Délégation Exécutive, de faciliter la mise en place d'un espace en ligne dédié au Conseil Scientifique, sur notre site Internet. De plus, il serait intéressant que le site permette la valorisation des travaux collaboratifs mais aussi soit un espace de diffusion des travaux individuels, alimentant les thématiques portées par la FREREF.
Le Conseil Scientifique veille à la cohérence de la politique scientifique avec l'accord de l'ensemble des autres instances dont la Délégation Exécutive.
Le groupe de travail du Conseil Scientifique donne notamment un avis sur :

- les grandes orientations de la politique scientifique de la FREREF ;

- les principes communs d'évaluation de la qualité des activités des chercheurs dans le cadre de la FREREF et peut être sollicité pour le suivi du plan qualité des projets portés par la FREREF ;

- les modalités de répartition des moyens financiers dédiés aux actions scientifiques et de recherche-actions. Il est d'ailleurs dans les attributions du groupe de travail de réfléchir au financement de ses activités, au moins en partie ;

- les liens entre les réseaux européens de l'Apprendre tout au long de la vie et le repérage d'actions communes et/ou d'actions de valorisation de la FREREF ;

- le thème et le contenu de l'Université Européenne des Régions et des Territoires ;

- la réalisation de la revue annuelle (largement issue des travaux des diverses sessions de l'Université Européenne des Régions et des Territoires) ;

- la réalisation de publications collectives, notamment dans la revue de l'Agence ERASMUS France.

Cela constitue le cœur d'activités du Conseil Scientifique. L'équipe pourra également être sollicitée dans l'animation des temps forts de la FREREF, notamment lors des UERT (Université Européenne des Régions et des Territoires pour l'Apprendre tout au long de la vie).
Le groupe se réunit et/ou échange à distance sur des propositions de contenus, sur des avis thématiques, sur du suivi de projet, sur des travaux de recherche et recherche-action.
Le Président ou la Présidente du Conseil Scientifique assiste à la Délégation Exécutive afin de permettre des échanges entre la gouvernance de la Fondation et le groupe de travail, suivre et valider les travaux en cours, les propositions d'intervention, etc.

Les publications

Coopérations Territoriales & Citoyennes

Apprendre tout au long de la vie est au croisement de la volonté du développement personnel des individus et du développement de la compétitivité des entreprises, des nations et des régions. Sa mise en œuvre entraîne une transformation profonde des systèmes éducatifs et des liens entre formation et économie. L'orientation des politiques communautaires visant l'horizon 2020 marque le retour en force de « l'approche territoriale », reconnaissant ainsi l'importance de la cohésion territoriale, à l'égal de la cohésion économique et sociale.
Les partenariats, les actions collaboratives, la responsabilité citoyenne sont fondamentales à questionner pour comprendre les enjeux des actions des territoires et leur développement, au service de l'apprentissage tout au long de la vie et de la citoyenneté. Cet ouvrage en rend compte et l'illustre à travers les innovations conduites dans 19 Régions en Europe.
L'essentiel de cet ouvrage a pour origine les travaux des 12 et 13èmes sessions de l' *« Université Européenne des régions et des territoires »* pour Apprendre tout au long de la vie » qui avaient pour thèmes :
2014 : *Quelle dynamique pour ancrer l'apprendre tout au long de la vie dans les territoires ?* Elle s'est déroulée à l'université Boğaziçi d'Istanbul en Turquie.
2015 : *Education, Formation, Entreprise, citoyennes pour l'Europe*. Elle s'est déroulée à l'Université de Constance, en Allemagne.
Ces rencontres ont été organisées par la FREREF accompagnée par un réseau unissant des Régions, des organisations syndicales et patronales, des centres de recherche, des centres de formation et des universités.

Alliances – Réseaux – Territoires

Explorer de nouvelles voies pour apprendre tout au long de la vie
Universités Européennes des Régions et des Territoires 2011 - 2013

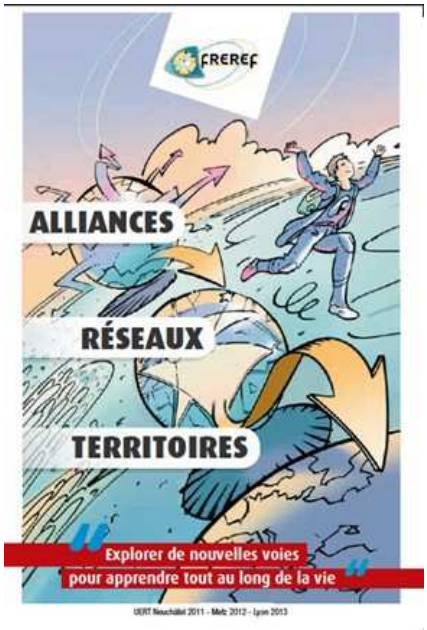

Les notions d'alliances et de territoires sont fondamentales à questionner pour comprendre les enjeux des actions des territoires. Cet ouvrage en rend compte et l'illustre à travers les innovations conduites dans 19 Régions en Europe.
L'essentiel de cet ouvrage a pour origine les travaux des 9, 10 et 11ème sessions de l' « Université Européenne des régions et des territoires pour Apprendre tout au long de la vie » qui avaient pour thèmes : 2011, Neuchâtel, « *La dimension contributive de l'entreprise à l'Apprendre tout au long de la vie*» ; 2012, Metz, « *Les alliances territoriales au service de l'Apprendre tout au long de la vie »*; 2013, Lyon, « *Adultes en Formation / Repenser la dynamique Alliances - Réseaux – Territoires.*

Les jeunes, de l'errance au raccrochage éducatif et social

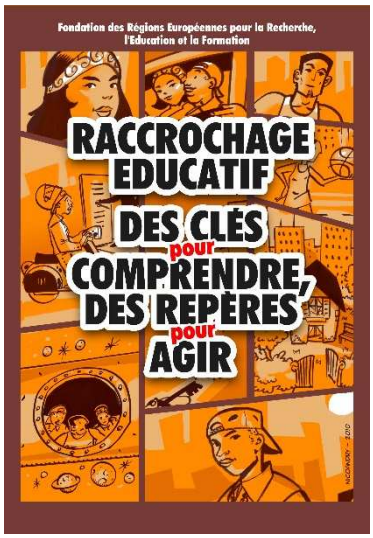

Un ouvrage publié en 2011 : ***« Raccrochage éducatif : des clés pour comprendre, des repères pour agir*** »
Alors que la question du décrochage scolaire reste prégnant dans toutes les régions européennes et au Québec, cet ouvrage souhaite illustrer des parcours réussis de raccrochage éducatif à travers des expériences et analyser leur déroulement. De l'élève décroché au jeune raccrocheur, c'est tout un parcours de vie qui se joue. Cet ouvrage rend compte de ce parcours à travers une vingtaine d'expériences réussies. Il donne des clés pour comprendre comment des pratiques individuelles et collectives d'accompagnement peuvent favoriser les dimensions essentielles du développement personnel, de l'autonomie et de l'initiative, mais aussi des compétences sociales et citoyennes. L'ouvrage formule aussi des repères pour agir adressés à tous ceux et celles qui accompagnent les jeunes dans ces démarches. Car toutes les expériences analysées partagent quelques invariants ou principes fondamentaux d'un raccrochage réussi. Ces principes ressortent d'un travail de mutualisation des analyses de ces expériences dans cinq régions européennes – Rhône-Alpes, Communauté Française de Belgique, Luxembourg, Suisse Romande, Iles Baléares - ainsi qu'au Québec.

Transition université-marché du travail

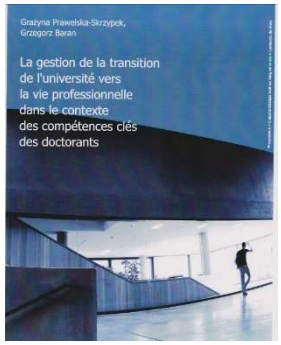

Grazyna Prawelska-Skrzypek, Gregorz Baran, 2010,
« La gestion de la transition de l'université vers la vie professionnelle dans le contexte des compétences clés des doctorants »

Management of the transition from university to professional life in the context of key doctoral students' competences

Animation du réseau

Animer le réseau FREREF pour le développer et le faire reconnaître

Valoriser et soutenir le développement du réseau actuel, mutualiser les travaux et activités de la FREREF et de ses membres :
En mettant en place des outils permettant de maintenir le lien entre les membres tout au long de l'année, au-delà des Universités Européennes des Régions et des Territoires, sans exiger constamment un présentiel (ex : mise en place d'un portail, accompagnement et veille européenne par la Chargée de mission)

Faire connaître et reconnaitre davantage la FREREF comme réseau d'influence en Europe :
vis-à-vis des partenaires extérieurs, notamment des institutions européennes, de nouvelles Régions, réseaux de villes ou institutions intéressées, pour une plus grande reconnaissance de la FREREF. (ex : montage et participation à des événements).

Initier de nouveaux projets européens et accompagner les membres dans leurs projets :
- être source de propositions pour lancer de nouveaux projets européens en matière de LLL (AcroJump, NetMe-In)
- accompagner les projets des membres de la Fondation ou d'autres partenaires (LLL-Hub, eMovA)

La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

La FWB dans le contexte belge
La Belgique, monarchie constitutionnelle et parlementaire, est composée de l'Etat Fédéral, des Communautés et des Régions qui, dans l'exercice de leurs compétences respectives, disposent d'une autonomie complète, aucune autorité n'étant supérieure à l'autre :

- **l'Etat fédéral** : Il est compétent pour la sécurité sociale *(exemples : pensions, maladie-invalidité, allocations de chômage …)*, une partie importante de la santé publique et des affaires intérieures *(ex : police fédérale)*, les finances *(voir aussi * au niveau des Régions)*, l'armée, la justice, les affaires étrangères *(ex : responsabilités à l'égard de l'UE, l'OTAN, l'ONU)*, la coopération au développement, l'énergie nucléaire, la société nationale des chemins de fer et la poste, une partie de l'emploi *(ex : règlement du travail)*. Les Autorités Fédérales sont le Roi, le Gouvernement Fédéral présidé par un Premier Ministre, le Parlement Fédéral, le Sénat, donnant lieu à des Lois et Arrêtés Royaux. Le Conseil des Ministres est **paritaire** linguistiquement, Premier Ministre excepté.

- **Trois Communautés** : la **Vlaamse Gemeenschap** *(Communauté flamande) (siège : Bruxelles ; environ 6,5 millions d'habitants)*, la **Fédération Wallonie-Bruxelles** *(siège : Bruxelles ; environ 4,7 millions d'habitants)* et la **Deutschprachige Gemeinschaft** *(Communauté germanophone) (siège : Eupen ; environ 78.000 habitants)*. Les **Communautés** sont compétentes pour : l'enseignement, la recherche fondamentale, les matières culturelles (culture et médias), l'enfance, la jeunesse, le sport, l'aide aux détenus et aux justiciables, l'agrément des prestataires de soins de santé, l'emploi des langues. Les Communautés sont gérées chacune

par un Gouvernement présidé par un Ministre-Président, un Parlement, par Décrets et Arrêtés du Gouvernement.

- **Trois Régions** : la **Vlaams Gewest** *(Région flamande)* (voir **), la **Région wallonne** *(siège : Namur) (environ 3,6 millions d'habitants)* et la **Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest** *(environ 1,2 millions d'habitants)*. Les Régions sont compétentes pour l'économie *(ex : plan « Marshall » de la Wallonie, soutien aux investissements, …)*, la recherche appliquée, les technologies nouvelles, l'emploi *(ex : formation et suivi des demandeurs d'emplois, outplacement …)*, les transports *(ex : bus, trams, autoroutes et routes, code de la route et contrôle technique des véhicules, voies navigables, …)*, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, le logement (ex : social ; primes à la rénovation …), la protection du patrimoine, l'énergie, la protection de l'environnement, l'agriculture, l'eau, les forêts, le tourisme. Les Régions sont gérées chacune par un Gouvernement présidé par un Ministre-Président, un Parlement, par Décrets et Arrêtés du Gouvernement. Les Régions ont des compétences fiscales (ex : droits de succession ; taxes de circulation ; réductions d'impôts en matière d'habitations ; … ; les Régions pourraient déterminer, dans une marge maximale, des additionnels à l'impôt sur les revenus des personnes physiques par rapport aux taux d'impôts fixés par l'Etat Fédéral) (*).

Les Communautés et les Régions disposent des compétences en matière de relations internationales dans leurs matières.

Les allocations familiales, l'accueil, l'hébergement et des aides diverses aux personnes handicapées et âgées sont de la compétence de la Région wallonne, de la Communauté flamande, de la Communauté germanophone et à Bruxelles d'une autorité dénommée « Commission Communautaire Commune » *(« COCOM »)*.

La COCOM spécifique à Bruxelles comporte une Assemblée *(organe législatif)* constituée des membres des 2 groupes linguistiques de langues française et néerlandaise du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale *(RB)* et un Collège *(Exécutif)* **paritaire** linguistiquement regroupant 2 Ministres francophones et 2 Ministres néerlandophones du Gouvernement bruxellois *(avec voix délibératives)*, le Ministre-Président de la RB, le Ministre bruxellois de la FWB, le Ministre bruxellois de la VG *(avec voix consultatives) (Voir également § « Territorialité »)*.

La Région flamande a fusionné dans la Communauté flamande (**).

Les Germanophones font partie de la Région wallonne pour ses compétences.

Il existe un Comité de **concertation**, organe politique destiné à régler le cas échéant les conflits entre Etat fédéral, Communautés et Régions, délibérant pas consensus. Cet organe est doublement **paritaire** *(représentations paritaires entre l'Etat fédéral et les Communautés/Régions, ainsi qu'entre flamands et francophones)*. Il existe par ailleurs divers autres mécanismes de concertation et de **collaboration** (ex : information, avis contraignant ou non, codécision …).

Les **Régions** sont **subdivisées en** :

- **10 Provinces**, dont 5 flamandes et 5 wallonnes (aucune à Bruxelles-Capitale) dirigées par un Gouverneur, des Députés permanents, un Conseil provincial ;
- **589 Communes** dirigées par un Bourgmestre, des Echevins, un Conseil communal.

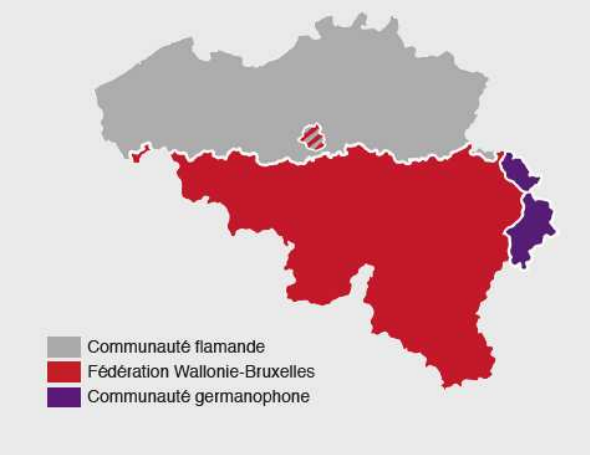

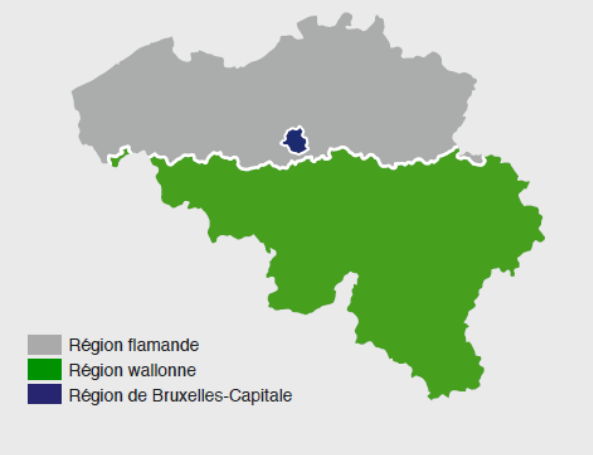

Précisions sur les compétences de la FWB

La Fédération Wallonie-Bruxelles gère l'ensemble des matières qui lui ont été attribuées par la Constitution, c'est-à-dire, les matières suivantes :

L'Enseignement, la Recherche scientifique fondamentale et la Formation : L'Enseignement maternel, fondamental, secondaire ordinaire et spécialisé, supérieur universitaire et non universitaire, de promotion sociale, à distance, artistique à horaire réduit ; le système éducatif ; l'inspection inter-réseaux *(la FWB finançant les établissements organisés par la FWB, officiels subventionnés c'est-à-dire organisés par les Provinces et Communes et libres subventionnés confessionnels et non confessionnels)* ; les centres psycho-médico-sociaux *(PMS)* ; les certifications et équivalences de diplômes ; les allocations et les prêts d'études ; la recherche scientifique fondamentale…

La Culture : Les centres culturels ; la formation des cadres culturels ; les théâtres ; la musique ; la danse ; les arts plastiques ; les arts forains, du cirque et de la rue ; le patrimoine culturel ; les collections ; les musées ; les lettres et livres ; la langue française ; les langues régionales endogènes ; les bibliothèques ; l'éducation permanente ; l'audiovisuel et le multimédia…

Le Sport : La gestion de ses centres sportifs « ADEPS » ; l'organisation de stages et de diverses activités sportives pour tous ; l'organisation de campagnes de promotion du sport ; le soutien financier des différentes fédérations et associations sportives ; la formation de cadres sportifs ; le soutien spécifique au sport de haut niveau…

Les Relations internationales et la Coopération entre entités fédérées dans les domaines qui précèdent

L'Enfance : l'organisation de consultations prénatales et pour enfants ; l'agrément, le subventionnement, l'accompagnement de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans *(ex : en crèches, auprès d'« accueillantes »)*, les adoptions, la promotion de la santé à l'école, le soutien aux familles, des centres de vacances, les écoles de devoirs, SOS enfants, des visites à domicile …

L'Aide à la Jeunesse : La prise en charge des jeunes en difficulté et en danger ; les aides aux jeunes et leurs familles ; le suivi de jeunes en famille ou en hébergement ; l'agrément et le subventionnement des services assumant ces missions d'aide ; l'accueil au sein d'institutions publiques de jeunes en difficulté ou ayant commis des faits d'infraction…

L'Aide aux justiciables *(« Les Maisons de justice »)* : L'accompagnement des auteurs d'infractions présumés ou condamnés, la réalisation d'enquêtes d'aide à la décision des autorités administratives et judiciaires à l'égard des justiciables dans le cadre pénal et dans le cadre civil ; l'accueil, l'information et le soutien des victimes; l'organisation de l'accueil social de première ligne ; la gestion du centre de mineurs dessaisis ; le subventionnement du secteur des mesures alternatives, de l'aide juridique de première ligne, de l'aide sociale aux détenus, de l'aide sociale aux justiciables et d' espaces rencontres…

L'Agrément des prestataires de soins de santé *(médecins, infirmier(e)s, aides soignant(e)s …)*.

« Territorialité » des compétences de la FWB

La FWB **exerce ses compétences :**

- **de manière pleine et entière sur le territoire de la région de langue française** *(la **Région wallonne, hors la partie germanophone**)*.

- **de manière indirecte en région bilingue de Bruxelles-Capitale**, c'est-à-dire par le biais d'institutions auxquelles les Bruxellois recourent librement et qui se rattachent exclusivement à la communauté de langue française. Le critère de rattachement des Institutions varie selon les matières. Il est lié aux activités pour les matières de l'enseignement et de la culture *(ex : un théâtre situé à Bruxelles, dont les spectacles s'adressent uniquement à un public francophone, se rattache à la FWB)*. Le critère est lié à l'organisation pour les matières liées aux personnes *(une Institution sportive dont les statuts sont rédigés en français et dont l'organe de gestion délibère en français est rattaché à la FWB)*.

La FWB peut prendre des initiatives de promotion de la culture en langue française à l'étranger.

Des institutions liées à des compétences communautaires situées sur le territoire de la Région de Bruxelles-capitale ne peuvent être rattachées à une seule Communauté. Dans le cas de matières liées aux personnes, ces institutions relèvent d'une « Commission communautaire commune » *(« COCOM »)*. Dans le cas de matières culturelles, elles relèvent soit de la Région de Bruxelles-Capitale s'il s'agit « d'intérêt régional » ou à défaut, de l'Etat fédéral *(ex : Musées Royaux, Orchestre National de Belgique, Opéra Royal de la Monnaie …)*.

Structure opérationnelle de la FWB

La FWB gérant ses compétences avec un budget d'environ 9,8 milliards d'euros est composée :

- d'un **Parlement** exerçant le pouvoir législatif *(composé des Parlementaires de la Région wallonne et du groupe linguistique francophone de la Région de Bruxelles-capitale)* ;

- d'un **Gouvernement** de coalition exerçant le Pouvoir exécutif par consensus *(avec au moins un Ministre bruxellois et des Ministres qui peuvent être à la fois Ministre FWB/Région)*.

- d'un **Ministère** assistant la FWB dans l'exécution de ses missions ;

- de plusieurs **Organismes d'Intérêt public** - OIP *(ex : l'Office de la Naissance et de l'Enfance – ONE ; la Radio Télévision Belge Francophone – RTBF ; Wallonie-Bruxelles International – WBI ; le Centre Hospitalier Universitaire - CHU - de Liège …)*.

La communication

Le Site web

http://www.freref.eu

Le compte Twitter

La page Facebook

Le Fonctionnement de la FREREF

La FREREF est une organisation interrégionale qui prend la forme juridique d'une association internationale sans but lucratif (AISBL) de droit belge. Elle est dirigée par des instances décisionnaires : Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Délégation Exécutive qui en est issue. Elle s'appuie par ailleurs sur les avis consultatifs et l'expertise de son Conseil Scientifique.

Les chantiers de rénovation de la Fondation ouverts en 2007 ont abouti à l'Assemblée générale de janvier 2009 par l'approbation de nouveaux statuts.

L'organigramme de la FREREF

Les instances de la FREREF sont composées de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration qui se réunissent généralement une fois par an, du Conseil Scientifique qui travaille à distance ou se réunit lors d'occasions telles l'Université européenne des Régions et des Territoires et la Délégation Exécutive – l'organe décisionnel de la FREREF pour le fonctionnement de la fondation.

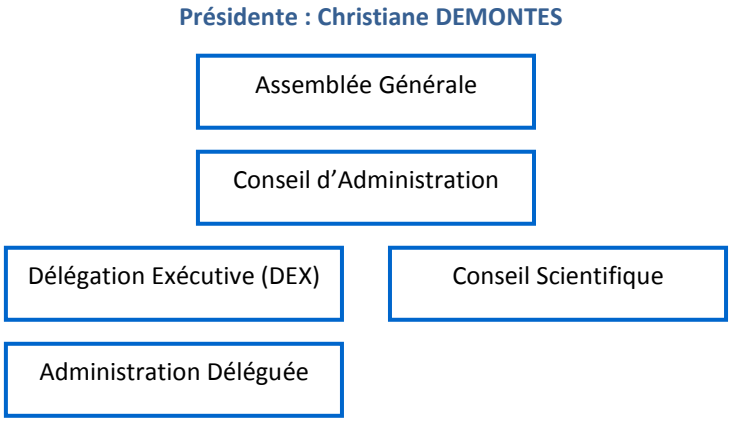

L'Assemblée Générale est l'organe suprême de la FREREF. Elle est composée de l'ensemble des membres. Elle définit les grandes orientations de l'activité de la FREREF. Elle discute et approuve les rapports politiques et financiers du Conseil d'administration et les objectifs des programmes scientifiques en général.
L'assemblée générale est composée de l'ensemble des membres de la FREREF

Le **Conseil d'Administration** est l'organe stratégique de la FREREF. Il décide les options générales et les développements de la FREREF sur la base des grandes orientations adoptées par l'Assemblée Générale
Chaque région membre dispose d'un siège au Conseil d'administration. Cependant, les régions fondatrices ont deux représentants dont l'un sera un scientifique membre de la FREREF.

La **Délégation Exécutive (DEX)**

Les membres de la DEX en 2015 :

Christiane DEMONTES (Rhône-Alpes)	Présidente de la FREREF
Roseline LE SQERE (Bretagne)	Présidente du Conseil Scientifique
Grazyna PRAWELSKA SKRZYPEK (Malopolska)	Vice-présidente
Michel ALBERT (Communauté Wallonie-Bruxelles)	Trésorier
Esther ESTANY (SOC-Generalitat de Catalunya)	
Estanislau VIDAL-FOLCH (Ministère Education Generalitat de Catalunya)	
François-Xavier PENICAUD (Région Auvergne Rhône-Alpes)	
Dominique LORRETTE, (Région Grand Est)	
Monika SCHMIDT (Bade-Wurtemberg)	

Outre les huit membres figurant sur l'organigramme, la Délégation Exécutive (DEX) comprend quatre membres invités :

Domenico Lenarduzzi, DG honoraire Education et Culture à la Commission européenne
Jean Vanoye, Président d'honneur de la FREREF
Steve Bainbridge, CEDEFOP
Xavier Farriols, Catalogne
Grégoire Evéquoz, OFPC Genève

La **Délégation Exécutive** prépare les travaux et les délibérations du Conseil d'Administration. Elle assure le suivi des programmes scientifiques et des réseaux. Elle présente annuellement au Conseil d'Administration le bilan de l'activité des programmes scientifiques et des résultats des projets. En 2015, elle s'est réunie à trois reprises : lors de l'Assemblée Générale en mars, au mois de juin à Constance et pour la première fois en ligne au mois d'octobre.

Le **Conseil Scientifique**

Liste des membres du Conseil scientifique en 2015

Roseline LE SQUERE, Chercheure - Responsable pôle innovation pédagogique, Service universitaire de pédagogie, Université de Bretagne Sud (UBS) (roseline.le-squere@univ-ubs.fr)
Grażyna PRAWELSKA-SKRZYPEK, professeur de l'Universite Jagellonne, Cracovie, Malopolska (grazyna.prawelska-skrzypek@uj.edu.pl)
Tino BARGEL, professeur Université de Constance, Bade-Wurtemberg (tino.bargel@uni-konstanz.de)
Daniel PERAYA, Professeur de Psychologie et des Sciences de l'éducation, Docteur en Communication, Ancien directeur du TECFA, Bruxelles (Daniel.Peraya@unige.ch)
Gilles PINTE, Maître de conférences en sciences de l'éducation, Vice-président Orientation et Formation tout au long de la vie , Université Bretagne Sud (UBS) (gilles.pinte@univ-ubs.fr)
Patrick RYWALSKI, Maître d'enseignement, Responsable Formation continue certifiante, IFFP Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, Lausanne, Suisse Romande (patrick.rywalski@iffp-suisse.ch)
Vittorio SILACCI, Directeur adjoint, Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport, Divisione della formazione professionale, Centro di formazione per formatori , Bellinzona, Tessin (vittorio.silacci@ti.ch)
Isabel TAHER-SELLES, directrice de l'Office cantonal d'orientation du Canton de Vaud, Lausanne, Suisse romande, (isabel.taherselles@gmail.com)
Bernadette THOMAS, Universcience-Cité des sciences et de l'industrie, Paris (bernadette.thomas@universcience.fr)
Y participe de droit **la Présidente de la FREREF**.

Le Conseil Scientifique émet un rapport annuel qui est présenté lors de l'Assemblée Générale.

L'Administration déléguée

Basée à Lyon, elle est composée de :

Axel JODER	Coordination, développement et stratégie
Martine EZIKIAN	Assistante de direction - Comptabilité
Liliane ESNAULT	Développement projets
Joël BONAMY	Chef de projet UERT
Claude COSTECHAREYRE	Consultant

ANNEXES

Les Régions en action pour soutenir les mobilités apprenantes en formation professionnelle

Une prise de position commune FREREF - EARLALL

Quelques faits

Il est bien établi que deux facteurs importants influencent positivement l'accès à l'emploi pour les personnes en formation professionnelle

- Le recours à des périodes d'alternance entre l'école (ou centre de formation, collège, lycée, université) et le lieu de travail. Nous appelons cette méthode ***« l'apprentissage »*** qui comprend toutes les formes d'alternance : une semaine à l'école/une semaine au travail, trois semaines à l'école et jusqu'à six mois sur le lieu de travail et toute autre combinaison.
- La possibilité de se rendre dans un (ou plusieurs) pays étrangers pour réaliser une partie de cet apprentissage, et si possible, pas uniquement la partie scolaire mais aussi la partie en entreprise. S'agissant d'une mobilité liée à un programme de formation, théorique et pratique, nous ne considérons pas la mobilité comme étant uniquement dédiée à l'apprentissage d'une langue, mais plutôt comme un moyen d'apprendre un métier (sur le plan théorique et pratique) tel que cela est prévu dans la formation professionnelle.

La combinaison de l'apprentissage et de la mobilité n'est pas simple, à cause de plusieurs facteurs contraignants :

- le moment de la mobilité :
  - le plus simple est de se déplacer entre deux centres de formation ; il peut être choisi de manière à correspondre au programme des deux établissements ;
  - une autre solution est de se déplacer pour un stage en entreprise à l'étranger, sans que cela soit relié à la formation en alternance (pendant les congés scolaires par exemple) ;
- la durée de la mobilité :
  - les mobilités les plus simples à mettre en œuvre sont courtes (une ou deux semaines). Elles ne perturbent pas trop le cursus initial, elles sont moins stressantes pour la personne concernée et plus simples à organiser pour la structure accueillante ;
  - une mobilité d'un semestre (ou d'une année complète, selon l'organisation du programme de formation) reste relativement simple à mettre en place, bien que plus lourde financièrement pour la personne en mobilité ;
  - une solution intéressante est la possibilité de se déplacer suffisamment longtemps pour s'imprégner de l'esprit du milieu de destination (dans le lieu de formation théorique et en situation de travail en entreprise) sans désorganiser l'ensemble du cursus de l'année. Ce sont des mobilités d'un mois ou un mois et demi avec des temps d'alternance dans le pays de destination ;

- la question du contrat de travail et du salaire :
    - cette question diffère selon les pays ;
    - le statut de l'apprenti n'est pas le même dans les pays européens ;
    - le statut légal du temps de travail est différent (responsabilité, assurances, etc) ;
    - le salaire est différent (montant, taxes, etc.) ;
- la reconnaissance mutuelle des études, des qualifications et de l'expérience par des crédits ou des diplômes.

Des exemples existent de coopérations fructueuses entre deux régions, deux villes ayant réussi à mettre en place des accords permettant l'échange de jeunes en formation professionnelle (notamment dans le cadre de coopération transfrontalière). Mais ces coopérations sont limitées et les négociations et accords sont souvent ponctuels, nécessitant d'être rediscutés systématiquement et ne sont pas transposables à d'autres situations.

Une mobilité apprenante « complète » (combinant à la fois apport théorique à l'école et pratique sur le lieu de travail) d'un jeune en formation professionnelle produit un effet de levier dans la création de valeur :

- pour le jeune lui-même car il peut bénéficier :
    - d'une immersion plus longue dans le pays de destination : langue, culture, etc. ;
    - d'un temps plus long dans l'établissement de formation : autres méthodes d'apprentissage et de réalisation des travaux scolaires ;
    - d'un temps plus long en entreprise, pour se familiariser avec une autre organisation du travail, des outils, de stratégies d'accès à de nouveaux marchés, etc ;
- pour les centres de formation ;
- pour les entreprises avec des stratégies d'internationalisation ;
- pour l'Europe avec l'acquisition de valeurs liées à la citoyenneté européenne.

« Un part, tout le monde change »

La mobilité des personnes en formation professionnelle pourrait être néanmoins facilitée par :

- l'existence de plateformes régionales pour soutenir la mobilité de la formation professionnelle (comme par exemple la plateforme Auvergne-Rhône-Alpes pour la mobilité des apprentis), qui identifient clairement et précisément les opportunités de mobilités disponibles pour les personnes de ce secteur (modèle du guichet unique mettant en commun les données et les outils de communication) ;
- l'existence de référents-mobilité dans les centres de formation ;
- des formations dédiées aux personnels des établissements d'enseignement et aux tuteurs d'entreprise ;
- l'existence de labels de qualité pour la mobilité du côté des entreprises (tel que le label Euroapprentissage) ;
- l'existence de partenariats ad hoc entre régions permettant de traiter les questions de régulations, contrat de travail, assurances, sécurité sociale, etc. ;
- la définition d'un statut européen de l'apprenti et d'un cadre réglementaire unique ;
- le renforcement du rôle des institutions intermédiaires – à la fois territoriales et sectorielles – engagées dans la préparation, la gestion et le suivi de la mobilité.

Notre déclaration

Il est absolument nécessaire de multiplier les possibilités pour les jeunes personnes en formation professionnelle de passer du temps à l'étranger au cours de leur parcours de formation et donc de :

- accroître le nombre de mobilités : nombre de personnes en mobilité, nombre de centres de formation envoyant et/ou recevant des jeunes, nombre d'entreprises impliquées ;
- augmenter la durée de chaque mobilité : une semaine n'est clairement pas suffisant ; un trimestre ou un semestre serait plus approprié pour une mobilité « complète » ;

- développer la qualité des mobilités : en développant et promouvant des labels de qualité ;
- se concentrer sur l'alternance école/entreprise ;
- faciliter la validation et la reconnaissance des capacités et compétences acquises de manière non formelle, en entreprise ou en formation ;
- assurer la reconnaissance des bénéfices de la mobilité (pour l'ensemble des acteurs) en créant des observatoires mettant en lumière les effets à moyen et long terme ;
- prendre en compte la diversité des publics cibles de la formation professionnelle : les besoins des apprentis et des étudiants en formation professionnelle qui ont un enseignement général moins élevé et des formateurs venant de l'entreprise.

Pour cela, il est important de :

- reconnaitre toutes les étapes déjà accomplies, telles que :
  - la convention entre Auvergne-Rhône-Alpes et la Catalogne depuis 10 ans ;
  - la déclaration de Barcelone en 2009-2010 ;
  - les études d'impacts des programmes européens ;
  - etc.
- mobiliser tous les organismes, fonds, programmes, projets financeurs ;
  - Erasmus +, naturellement mais aussi :
  - les autres fonds européens : programmes jeunesses, FSE, FEDER, Interreg, etc ;
  - les Fonds Nationaux ;
  - les Fonds Régionaux ;
  - les Fonds Privés (branches professionnelles, chambres consulaires, etc) ;
- reconnaître le rôle majeur joué par les Régions.
  - elles informent ;
  - elles accompagnent ;
  - elles soutiennent ;
  - elles organisent ;
  - elles mettent en œuvre des systèmes et des plateformes ;
  - elles permettent à l'ensemble des acteurs de se rencontrer : centres de formation, chambres consulaires, branches sectorielles, entrepreneurs, etc. ;
  - elles **financent** les mobilités.

Ce que nous proposons

Les réseaux FREREF et EARLALL proposent à l'ensemble de leurs membres et à toutes les Régions et collectivités territoriales, entités publiques ou privées, engagées dans le développement et le soutien des mobilités apprenantes en formation professionnelle d'agir ensemble :

- de valoriser et développer le rôle des Régions au-delà des initiatives et des programmes des institutions européennes ;
- de développer des Plateformes Régionales pour la Mobilité des Apprentis en tant qu'éléments clés des politiques régionales pour la formation professionnelle et la mobilité des apprentis ;
- de soutenir une réflexion en profondeur sur la mobilité en tant que processus de développement (avant et après, pas seulement pendant la mobilité) ; cela signifie :
  - en ce qui concerne Erasmus +, par exemple, de mettre en place une ligne budgétaire spécifique pour la construction de partenariats stables (y compris les entreprises) afin de mettre en place des processus durables pour préparer les mobilités d'apprentis entre eux et leurs réseaux ; de fournir également des lignes budgétaires afin de développer un processus d'évaluation participative permanente au sein de ces partenariats
  - en ce qui concerne les régions, d'inclure ces réflexions dans leurs plateformes ;

  - pour tous, de développer un dialogue ouvert et participatif entre les Régions et la Commission Européenne (DG EAC et DG Emploi) afin de mieux évaluer les impacts et les résultats des innovations sur les politiques et d'émettre des recommandations pertinentes pour aller plus loin ;
- **de mettre en place une réflexion stratégique à propos de l'impact des mobilités sur l'évolution des métiers, des emplois, de l'économie, des partenariat**s, etc. L'agence française Erasmus + est à l'origine de la création d'un observatoire national de l'impact du programme, ce qui est une bonne initiative. Nous proposons que les Plateformes Régionales développent également cette fonction d'observatoire ; l'évaluation des impacts au niveau régional serait plus conforme à la gestion des processus de mobilité d'apprentissage.

Pour initier la démarche

- Rejoignez-nous pour le Workshop " Mobility in VET and Apprenticeship", organisé durant la Semaine de la Formation Professionnelle à Bruxelles le 8 décembre 2016 après-midi, pour promouvoir notre action et initier le mouvement ; pour cela, nous avons besoin du soutien d'autant de structures régionales et européennes que possible
  http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=88&eventsId=1125&furtherEvents=yes

- Nous proposons de lancer un **inventaire des Plateformes ou dispositifs existants dans l'ensemble de nos Régions** membres afin de **collecter les pratiques innovantes et leur facteurs clés de succès** pour soutenir la mobilité des jeunes en formation professionnelle et particulièrement de ceux que nous avons appelés "apprentis" au début de ce document. Ceci pourrait être supporté par un projet Européen ;

- ensuite nous proposons de promouvoir la **création d'une Communauté de Pratique Européenne pour développer et soutenir la mobilité des apprentis**, supportée par **l'interconnexions des Plateformes Régionales** ; cela ne nécessite pas de créer une nouvelle structure, mais seulement d'organiser des liens at des échanges entre les acteurs des Plateformes Régionales ; de partager les pratiques innovantes ; la méthodologie pour mettre en œuvre la Communauté de Pratique pourrait être réalisée dans le premier projet et mise en œuvre dans un second ;

- enfin nous préconisons de favoriser et soutenir le développement de partenariats parmi les acteurs de la mobilité en formation professionnelle, afin de lancer des initiatives en commun et des projets ultérieurs.

DISCOVER YOUR TALENT!

European Commission

European Business Forum on Vocational Training

Workshop 3: 14:00-18:00

Mobility in VET and apprenticeships

Crowne Plaza Brussels - Le Palace, Rue Gineste 3, 1210 Brussels
8 December 2016

Time	Activity	Speakers
16:00– 17:00	**Innovative approaches to support mobility** Introduction by **Paul Guest,** independent expert for education, training and project management **PIU – A Danish programme to stimulate and create work placements abroad** **Hans Thomas Hjorth,** Director of International Internship and Apprenticeship, Aarhus Business College, Denmark **Mobi Pro-EU – The Handbook** **Benjamin Thomas,** Federal Ministry for Labour and Social Affairs, Germany **Regions in action to sustain and develop VET learner mobility** **Ernest Maragall,** Member of the European Parliament **Christiane Demontès,** President of FREREF **Jugatx Ortiz,** Business Manager of EARLALL **Encouraging other forms of mobility of apprenticeships: the new role of EURES under EU law** **Doede Ackers,** DG Employment, Social Affairs & Inclusion, European Commission	
17:00–18:00	**Panel discussion** Moderation by **Paul Guest**	**Hans Thomas Hjorth** **Ernest Maragall** **Christiane Demontès** **Liliane Esnault,** FREREF **Doede Ackers (tbc)** joined by **Guy Tchibozo,** CEDEFOP **Jacqueline Pacaud,** DG Education & Culture, European Commission
18:00–19:00	**Networking cocktail**	-

Programme de l'Université Européenne des Régions et des Territoires 2016

Université Européenne des Régions et des Territoires pour apprendre tout au long de la vie

CONSTRUIRE SON PARCOURS DANS LA SOCIETE DE DEMAIN
Université Jagellonne Cracovie –Malopolska, 22-23 septembre 2016

22 septembre 2016

9 h 00 **Ouverture de l'UERT 2016**
Wojciech KOZAK, *Vice-Président de la Région de MALOPOLSKA*
Dorota MALEC, *Vice-Recteur de l'Université JAGELLONNE*
François-Xavier PENICAUD, *représentant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes*
Christiane DEMONTES, *Présidente de la FREREF*

10 h 00 **« Construire son parcours dans la société de demain ? »**
Du partenariat local au partenariat européen et international
Intervention de **Jacek PAJĄK,** *directeur du WUP (Office Régional de l'emploi Malopolska),*

Donner une dynamique à son parcours professionnel tout au long de la vie
Intervention de **Paul ROUSSET**,

Les politiques de LLL comme créateur d'innovation sociale
Intervention de **Grazyna PRAWELSKA-SKRZYPEK**, *Université Jagellonne*

11 h 00 **Forum de la mobilité et de l'apprentissage : l'impact du numérique**

Les recruteurs l'expriment clairement : les compétences transversales sont un atout pour l'accès à l'emploi et la mobilité est un formidable outil de développement de ces compétences. Pourtant, la mobilité européenne est encore trop souvent synonyme de mobilité de l'enseignement supérieur et semble oublier les autres catégories d'individus, notamment les jeunes en formation professionnel et en apprentissage
Le forum de la mobilité offre une place aux jeunes, aux Agences en charge du programme Erasmus+ et à tous les participants pour échanger, discuter et peut-être même proposer des voies nouvelles pour développer la mobilité de toutes les catégories d'apprenants.

12 h 30 *Lunch*

13 h 45 **La révolution numérique : Travail – Emploi - formation**

Aptitudes et compétences futures : impact des technologies
Intervention de **Steve BAINBRIDGE,** *Responsable des publications au CEDEFOP*
« Travail, emploi, numérique : les nouvelles trajectoires »

Catherine BEAUVOIS, *Secrétaire Générale du Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CNEFOP)*

L'impact numérique dans la mise en œuvre des politiques régionales
Michel WEILL, *Président de la Commission Education du CESE Auvergne-Rhône-Alpes*

15 h 30 **Carrefours** *(1ère séquence)*

En s'appuyant sur des expériences de coopération concrètes entre acteurs économiques, acteurs de la formation sur les territoires, les carrefours de l'UERT (Université Européenne des Régions et des Territoires) permettent de s'interroger et d'échanger au sein de groupe plus réduits.
Reprenant le thème central du lien entre « Apprendre tout au long de la vie et numérique » trois thématiques ont été retenues et font l'objet d'un appel à contribution. L'appel à contribution est maintenant ouvert.

LLL et numérique : Quels impacts sur l'organisation du travail, l'emploi et la performance régionale ?
Le premier carrefour permet de mettre en lumière les liens entre la révolution numérique, les nouvelles formes d'économie collaborative, l'économie sociale et solidaire avec l'organisation du travail et de l'emploi sur les territoires.

LLL et numérique : Comment reconnaître, valoriser, accompagner l'apprentissage non formel ?
Le deuxième carrefour s'attache à porter la réflexion sur la place de l'apprentissage non formel et informel pour favoriser de nouvelles opportunités professionnelles en lien avec les dynamiques propulser par l'émergence du numérique.

LLL et numérique : Comment accompagner le changement dans les parcours et les carrières pour prendre une part active dans la société de demain ?
Le troisième carrefour met en lumière l'importance de se demander comment développer l'intégration des moyens, des ressources et des processus tout au long du chemin de l'emploi (avant, pendant et après).

17 h 30 *Fin de la première journée*

Soirée conviviale

23 septembre 2016

9 h 00 **Les réseaux de Régions pour la mise en œuvre et l'évolution des politiques européennes jeunesse, emploi et citoyenneté**
Sylvie GUILLAUME, *Vice-Présidente du Parlement Européen*

10 h 15 **Carrefours** *(2ème séquence)*
12 h 30 ***Lunch***

14 h 00 **Regards croisés : Réseaux de régions et institutions européennes pour le LLL**
Grazyna PRAWELSKA-SKRZYPEK, *Université Jagellonne*
Audrey FRTH, *directrice EURODESK*
Laure COUDRET-LAUT, *Directrice Erasmus- France*
Christiane DEMONTES, *Présidente de la FREREF*

15 h 30 **Conclusions et clôture de l'UERT 2016**